Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260327-D2026_029-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 27 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Guérin Catherine, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 23 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 22
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, LOUAZEL Eric, MOUCHOUX Denis, DRAGON Vanessa, BOUDOU Maryse, GABILLARD Marie-Odile, COUASNON Stéphane, ODIC Sabrina, BOUJU Nicolas, Loan VETIER, CONFLANT Linda, BOULANGER Nadège, DENOUAL Erwan, ROY Baptiste, FAISANT Catherine, BARBAULT Hervé, PLAINFOSSÉ Isabelle, SOHIER Benoît,
Étaient absents excusés : BEARNEZ Mélanie (donne pouvoir à Mme PLAINFOSSÉ Isabelle)
Étaient absents :
Secrétaire de séance : Brigitte LOMAKINE est élue secrétaire de séance par le conseil municipal.

D2026_029- Désignation des membres des commissions municipales

Rapporteur : Catherine GUÉRIN, Maire

En application des dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 2121-22 et L. 2121-21, le conseil municipal est compétent pour constituer des commissions chargées d'étudier les questions soumises à son examen. Ces commissions, présidées de droit par le maire, jouent un rôle consultatif essentiel dans la préparation des délibérations et la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Il convient de procéder à la désignation de leurs membres, en veillant au respect du principe de représentation proportionnelle pour garantir une expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le conseil municipal peut décider de procéder à la désignation des membres des commissions par vote à main levée, sauf si un tiers des membres présents demande un scrutin secret.

- **Commission des finances**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de nommer les personnes suivantes à la commission des finances :

- Yann LEBORGNE

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260327-D2026_029-DE

- Hervé ROUAULT
- Stéphane COUASNON
- Brigitte LOMAKINE
- Maryse BOUDOU
- Benoît SOHIER

➢ **Commission Associations culturelles et sportives**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de nommer les personnes suivantes à la commission associations culturelles et sportives :

- Brigitte LOMAKINE
- Stéphane COUASNON
- Nadège BOULANGER
- Erwan DENOUAL
- Baptiste ROY
- Catherine FAISANT

➢ **Commission information- communication**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de nommer les personnes suivantes à la commission information- communication :

- Brigitte LOMAKINE
- Nadège BOULANGER
- Nicolas BOUJU
- Stéphane COUASNON
- Marie-Odile GABILLARD
- Hervé BARBAULT

➢ **Commission affaires scolaires- périscolaires- enfance**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de nommer les personnes suivantes à la commission affaires scolaires- périscolaire- enfance :

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260327-D2026_029-DE

- Yann LEBORGNE
- Linda CONFLANT
- Sabrina ODIC
- Nicolas BOUJU
- Nadège BOULANGER
- Mélanie BEARNEZ

➢ **Commission voirie- assainissement- liaisons douces- SDE**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de nommer les personnes suivantes à la commission voirie- assainissement- liaisons douces- SDE:

- Hervé ROUAULT
- Denis MOUCHOUX
- Stéphane COUASNON
- Eric LOUAZEL
- Brigitte LOMAKINE
- Isabelle PLAINFOSSÉ

➢ **Commission bâtiments- sécurité**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de nommer les personnes suivantes à la commission bâtiments- sécurité :

- Hervé ROUAULT
- Erwan DENOUAL
- Denis MOUCHOUX
- Eric LOUAZEL
- Stéphane COUASNON
- Hervé BARBAULT

➢ **Commission Jeunesse- Conseil Municipal des Jeunes**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260327-D2026_029-DE

nommer les personnes suivantes à la commission Jeunesse- Conseil Municipal des Jeunes:

- Linda CONFLANT
- Eric LOUAZEL
- Sabrina ODIC
- Nadège BOULANGER
- Loan VETIER
- Isabelle PLAINFOSSÉ

➢ **Commission bibliothèque- culture- programmation spectacles- gestion des salles**

Madame Catherine Guérin, Maire, est membre et Présidente de droit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont un pouvoir) de nommer les personnes suivantes à la commission bibliothèque- culture- programmation spectacles- gestion des salles :

- Brigitte LOMAKINE
- Stéphane COUASNON
- Vanessa DRAGON
- Nicolas BOUJU
- Marie-Odile GABILLARD
- Mélanie BEARNEZ

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUÉRIN

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Brigitte LOMAKINE